

Claude François Barat

public

Aujourd'hui premier civil, de l'an troisième de la République
frase; sur les six heures du soir, par devant moi François Gardet
membre du Conseil général de la commune de St-Jorioz, élu le
quatre Aoust de l'an premier République; pour dresser les actes
destinés à constater les naissances, mariages et décès des citoyens;
est comparu en la salle publique de la maison communale, Claude
François Barat, Laboureur, domicilié dans la dite municipalité
de St-Jorioz, village du Villars, lequel a déclaré de Joseph Rose,
Laboureur, âgé de quarante quatre ans, et de Jean Nicolas
Deletiaz, âgé de trente trois ans, demeurants tous deux dans le
Département du Mont-Blanc, Municipalité de St-Jorioz, le
premier au village du Villars, le second au village de Gilli; a
déclaré à moi François Gardet que François Merminard d'Alampet
son Epouse en légitime Mariage, est accouchée le premier jour
dit mois civil, sur les sept heures du matin, dans
la maison située vers St-Jorioz, Village du Villars, d'un

enfant mâle qu'il m'a présenté et auquel il a donné le
prénom de Joseph Marie. D'après cette déclaration que Joseph
Rose et Jean Nicolas Deletiaz, ont certifiée conformément à la
vérité, et la représentation qui m'a été faite de l'enfant dénommé
j'ai rédigé en vertu des pouvoirs qui me sont délégués le présent
acte que Joseph Rose et Jean Nicolas Deletiaz, ont signé avec
moi, et non le père de l'enfant, pour ne savoir écrire.

fait en la maison communale de St-Jorioz, le jour, mois, et
an ci-dessus.